



UN AVENIR SANS OBSTACLES

SOMMAIRE DU PLAN SUR L'ACCESSIBILITÉ 2023-2025

Aa



Sommaire du plan sur l'accessibilité 2023-2025

En tant que diffuseur public national, CBC/Radio-Canada fournit des services qui englobent la radio, la télévision et le numérique. Des nouvelles au sport en passant par l'information et le divertissement, une offre de grande qualité se décline quotidiennement sur diverses plateformes : sites web, diffusion en continu, baladodiffusion, télévision et radio. CBC/Radio-Canada veut contribuer à transformer le [Canada en un pays exempt d'obstacles d'ici 2040](#). Nous tenons compte des multiples façons dont les gens interagissent avec nos contenus, et nous nous employons activement à rendre ces contenus plus accessibles. À titre de média public, nous voulons devenir un chef de file mondial en matière d'accessibilité, propulsé par la contribution des personnes en situation de handicap.

Le plan national sur l'accessibilité 2023-2025 est la feuille de route qui guidera nos démarches pour devenir le média public accessible que le Canada mérite. Ce plan vise l'exercice de nos responsabilités en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et s'ajoute à nos efforts continus pour améliorer l'accessibilité. Il montre où nous en sommes, ce que nous avons appris des consultations menées auprès des personnes en situation de handicap, et les résultats auxquels nous souhaitons aboutir dans trois ans.

Pour réussir la mise en œuvre de notre plan, nous devons nécessairement repérer, éliminer et prévenir les obstacles dans les domaines suivants : l'emploi, l'environnement bâti, les technologies de l'information et des communications, les communications, l'acquisition de biens, de services et d'installations, la conception et la prestation de programmes et de services.

Rendre CBC/Radio-Canada plus accessible d'ici 2040 veut dire :

1. offrir une expérience employé accessible et inclusive;
2. représenter la diversité des handicaps en ondes et dans les coulisses;
3. promouvoir l'accessibilité dans toutes nos activités.

Pour élaborer ce plan, nous avons sillonné le Canada de novembre 2022 à janvier 2023, à la rencontre des personnes en situation de handicap afin de mieux connaître, d'une part, les obstacles qui se présentent lorsqu'elles consomment nos contenus ou lorsqu'elles travaillent à CBC/Radio-Canada et, d'autre part, les axes d'action grâce auxquels CBC/Radio-Canada peut améliorer l'accessibilité. Les participants et participantes pouvaient formuler leurs observations au moyen d'un questionnaire en ligne ou à l'occasion de rencontres organisées en personne et en virtuel, en français, en anglais, en langue des signes québécoise (LSQ) et en langue des signes américaine (ASL).



Au fil d'une vingtaine de consultations menées dans 8 villes du pays, nous avons rencontré 954 personnes.

Les commentaires recueillis au cours des consultations ont permis de déterminer les sept objectifs qui retiendront notre attention dans les trois prochaines années, ainsi que les mesures que nous prendrons pour les atteindre. Chaque objectif se rattache à au moins l'un des domaines prioritaires prévus par la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous présente quelques mesures inscrites au plan. Pour un sommaire complet et détaillé des mesures qui seront mises en œuvre au cours des années 2023 à 2025, veuillez consulter notre [plan national sur l'accessibilité](#).

Objectif	Mesure
1. Améliorer l'inclusion des membres du personnel en situation de handicap.	Créer une trousse à l'intention des membres du personnel et des gestionnaires pour faciliter l'accès aux accommodements et la mise en œuvre de mesures qui favorisent l'accessibilité au travail.
2. Augmenter le recrutement, la rétention et les promotions des personnes en situation de handicap au sein de notre effectif.	Sous la direction de l'équipe de Personnes et Culture, élargir la participation des membres du personnel en situation de handicap aux initiatives axées sur le développement professionnel et l'avancement.
3. Créer et promouvoir des contenus qui reflètent la diversité des personnes en situation de handicap vivant au Canada.	Accroître la représentation des personnes en situation de handicap dans nos banques d'images.
4. Accroître les occasions pour les créateurs et créatrices en situation de handicap dans l'industrie médiatique.	Offrir des occasions de réseautage, de développement et de production aux créateurs et créatrices en situation de handicap, grâce à divers projets et programmes tels que AccessCBC et Synergies.
5. Accroître l'accessibilité de nos contenus avec un accent sur le numérique.	Créer et offrir davantage de contenu audio transcrit sur demande.



6. Améliorer l'accessibilité de nos technologies et de nos infrastructures.	Intégrer des critères d'accessibilité au processus d'approvisionnement de biens et de services rattachés aux technologies de l'information et des communications (TIC).
7. Développer un savoir et une expertise en matière d'accessibilité au sein du personnel.	Offrir une formation interne sur l'accessibilité numérique.

Le plan national sur l'accessibilité est au cœur de notre engagement à repérer, à éliminer et à prévenir les obstacles, en concordance avec le mandat que nous avons de renseigner, d'éclairer et de divertir *l'ensemble* des Canadiens et des Canadiennes. Les comptes rendus annuels des progrès accomplis seront publiés sur notre [site web institutionnel](#).

Nous vous invitons à fournir une [rétroaction](#) sur le plan et à nous faire part des obstacles liés à votre expérience de CBC/Radio-Canada.